



LEADER 2023-2027
GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

**Création d'un parcours de randonnée pédestre
en itinérance sur le massif du Grand Arc**

<i>Réf. appel à projet</i>	501-AURAGAL012-FA1-AAP1.1. Déployer un tourisme diversifié, inclusif, au parcours visiteur facilité
<i>Réf. objectifs</i>	<p><u>Stratégique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter le parcours visiteurs Elargir les clientèles et proposer un tourisme inclusif avec priorité aux jeunes et à la population de proximité <p><u>Opérationnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Créer, valoriser, promouvoir des offres touristiques visant la mise en réseau des acteurs économiques locaux et des aménagements existants, notamment à l'échelle TAM ; Mettre en valeur et développer les activités de pleine nature ; Conforter et développer l'agritourisme ; Renforcer, développer l'accueil de nouveaux publics ;

Date rédaction doc	08/01/2025	Planning prévisionnel projet	01/02/2025 au 31/08/2025
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Association de la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville (association loi 1901, Organisme qualifié de droit public)		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input checked="" type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input checked="" type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET

Contexte

L'activité randonnée pédestre est le sport le plus pratiqué en France et compte plus de 27 millions de pratiquants (56% des français de plus de 18 ans). (<https://www.ffrandonnee.fr/>)

Suite à une demande locale et touristique forte, l'Agglomération Arlysère porte depuis 2018 la structuration, le balisage et l'entretien de 570km de sentiers sur la partie valléenne de l'Agglomération correspondant aussi au territoire de promotion de la marque « Pays d'Albertville ». Ce réseau de sentiers, tout comme celui de la Communauté de Communes Porte de Maurienne, est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

La mise en tourisme de cette offre « randonnée » en tant que marqueur identitaire fort est un axe stratégique majeur dans le plan de développement touristique de ces deux territoires. Les budgets et actions dédiés à sa promotion sont d'ailleurs largement grandissants ces trois dernières années.

Dernièrement, l'observation des pratiques touristiques montre également l'appétence ascendante des randonneurs pour la pratique de l'itinérance, notamment sur des parcours courts (entre 2 et 5 jours). Il s'agit d'un constat global, appuyé par la nature des demandes reçues au niveau des points d'accueils des offices de tourisme mais également sur les salons de promotion auxquels participent déjà les destinations (exemple du Salon du randonneur à Lyon).

D'où la volonté de structurer le réseau de sentier des deux collectivités sur le massif du Grand Arc, situé à cheval entre le sud-est de l'Agglomération Arlysère et le nord-ouest de la communauté de Commune Porte de Maurienne.

Ce massif est une véritable pépite de par son côté authentique, sauvage et préservé, la richesse de sa faune sauvage, sa diversité florale et les points de vue incroyables qu'il permet d'avoir sur les nombreux territoires valléens et montagneux environnants. La présence d'un réseau de professionnels (gardiens de refuge en activité sur le massif, hébergeurs situés sur les portes d'entrée de l'itinérance, producteurs, accompagnateurs en moyenne montagne...) permet sans problème d'imaginer la structuration d'une itinérance sur plusieurs jours avec possibilité de prestations touristiques adaptées complètes ou partielles, selon les besoins. Le massif bénéficie d'ores et déjà d'une certaine fréquentation très « locale », mais mériterait toutefois largement d'être davantage valorisée aux yeux des pratiquants extérieurs (touristes et excursionnistes hors territoire).

⇒ **La demande d'aide LEADER porte sur la création d'un parcours de randonnée pédestre en itinérance sur le massif du Grand Arc**

L'itinérance imaginée peut se prévoir entre 2 et 4 jours (étapes comprises entre 400 et 1000m de dénivelé). Sa structuration consiste à développer un format de découverte de type micro-aventure.

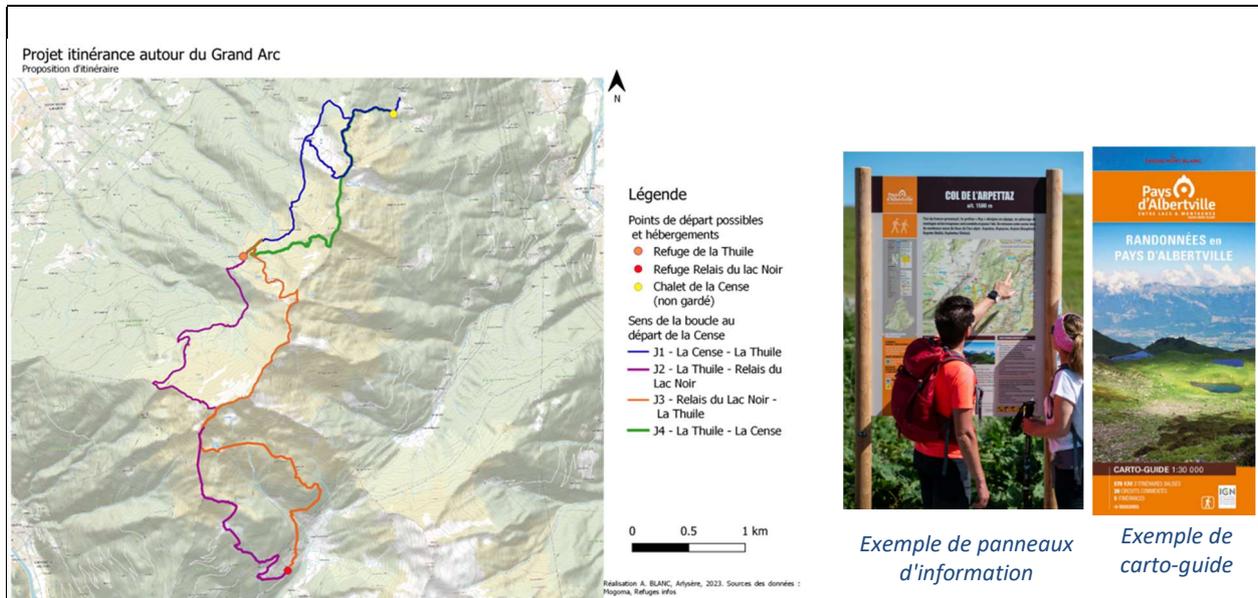
Objectifs du projet

- Mettre en valeur un massif magnifique, comprenant de nombreux éléments naturels attractifs (paysage, faune, flore, eau...) et socles d'activités humaines à valoriser (hébergements, restauration, agropastoralisme, sylviculture...)
- Développer une offre d'itinérance pédestre et répondre à une demande existante et croissante de la clientèle randonneuse.
- Valoriser le réseau pédestre existant, appuyer le positionnement et l'identité « montagne » des marques touristiques de territoire du « Pays d'Albertville » et « Porte de Maurienne ».
- Doper la fréquentation du massif et ainsi espérer améliorer les revenus des acteurs en activité sur le massif (hébergeurs, restaurateurs, gardiens de refuge, producteurs/alpagistes, accompagnateurs...).
- Structurer ce réseau d'acteurs en activité afin de les fédérer autour d'un projet commun.

Actions prévues

La structuration de l'itinérance se matérialisera en deux grands volets d'action :

- La mise en place d'équipements sur le terrain : Rédaction, conception et installation de 3 RIS (panneaux d'information Relais Information Service) au niveau des trois « portes d'entrée » principales du parcours (Esserts-Blay, Alpage de la Thuile et Auberge du Lac Noir) pour informer les randonneurs de l'existence de cette itinérance et des prestations qui la composent.
- Un plan de communication comprenant les actions suivantes :
 - ⇒ Edition et impression d'un cartoguide affichant une carte complète du parcours et des étapes possibles, le détails des refuges/alpagistes présents, des messages de sensibilisation aux usages agropastoraux, des bons réflexes et comportements à avoir face aux chiens de protection (présents sur le massif), de l'exploitation forestière également importante sur le massif, notamment sur la commune de Bonvillard, d'informations pratico-pratique, d'une description de l'itinérance voisine se trouvant sur le massif de la Lauzière...
 - ⇒ Création d'une identité graphique pour l'itinérance (nom, charte graphique, logo...)
 - ⇒ Campagne digitale promotionnelle sur les réseaux sociaux et sites affinitaires
 - ⇒ Organisation d'une journée de lancement sur site avec présence de la SEA (société d'économie Alpestre), l'ONF, le Pôle Excellence Bois et des offices de tourisme visant à promouvoir l'existence du parcours et à parler des usages agropastoraux.
 - ⇒ La valorisation du parcours sur les sites des offices de tourisme et sur des salons de promotions (exemple du salon du randonneur en mars 2025).



Public cible

Locaux (habitants du bassin de vie) et touristes.

Le profil de l'itinérance et la difficulté technique de certains passages implique toutefois d'avoir une bonne condition physique et un bon pied montagne. Le parcours est donc plutôt réservé à des personnes ayant une expérience confirmée de l'activité randonnée pédestre.

Résultats attendus (« nous aurons réussi si ... »)

...la structuration de cette itinérance permet :

- de doper la fréquentation du massif
- aux professionnels en activité d'augmenter le nombre de leurs prestations et de leurs revenus.
- d'améliorer la connaissance des pratiquants concernant les usages de nos espaces montagnards, les bons comportements à avoir face aux chiens de protection, et lors de traversée de zones d'agropastoralisme et d'exploitations forestières
- aux destinations des Portes de Maurienne et au Pays d'Albertville de valoriser leur identité montagnarde et leur offre en termes de randonnée pédestre, et de renforcer la notoriété du territoire en tant que destination d'itinérance.

REPONSES AUX CRITERES D'ÉVALUATION

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

La nature du projet est de développer et promouvoir la pratique d'une activité douce : la randonnée pédestre. Il s'agit également de valoriser l'identité montagnarde du territoire et de sensibiliser aux bons usages, réflexes et comportements à avoir afin d'assurer la durabilité et pérennité des activités et éviter les conflits d'usages.

La promotion de cette itinérance veillera à intégrer la mobilité douce et les transports en commun existants, pour accéder aux points de départ (bus interurbains, plateformes de covoiturage, gare SNCF, etc.). La valorisation des circuits-courts sera également une composante de la stratégie de promotion de cette itinérance. Plusieurs producteurs sont en activité sur le massif et assurent de la vente de produits sur place. Il s'agira de le signaler sur les supports de communication de l'itinérance.

Haltes et nuitées en refuges permettront de favoriser le lien social, et de créer des espaces de discussions entre professionnels de la montagne et randonneurs.

Cohérence/Valeur ajoutée par rapport à l'existant

Action en lien avec l'appétence croissante des randonneurs pour l'itinérance, et les demandes enregistrées sur les points d'informations touristiques. La mise en place d'une itinérance bien

structurée et avec une identité propre permettra de communiquer de façon bien plus efficace sur l'attractivité du massif et permettra également d'animer le réseau des acteurs présents en les fédérant autour d'un projet commun. Un gage de sécurité-confort pour les randonneurs, plus de lisibilité. Une action qui contribuera au développement touristique d'Arlyère et de la CCPM (hausse de la fréquentation, retombées économiques)

Concertation, approche partenariale

Le déploiement de ce projet fait l'objet d'un consensus entre l'ensemble des acteurs concernés (élus des collectivités Arlyère et Porte de Maurienne, techniciens, agriculteurs, hébergeurs, accompagnateurs en moyenne montagne...). Un comité technique réunissant ces acteurs s'est réuni à plusieurs reprises ces deux dernières années afin d'œuvrer étape après étape à sa concrétisation. Il a été décidé que ce soit la Maison du Tourisme qui porte le projet, mais toutes ses composantes ont été déterminées de façon collégiale. La rédaction du dossier Leader s'est fait en étroite collaboration entre la MDT, la communauté de communes Porte de Maurienne et son office de tourisme. Le projet a quant à lui été impulsé à la base par l'Agglomération Arlyère.

Innovation

A ce jour, il n'existe pas de parcours en itinérance balisé et valorisé en tant que tel en Pays d'Albertville.

Effet levier de la subvention

L'obtention de la subvention sera une condition indispensable à la réalisation du projet.

Suivi-évaluation envisagés

Bilans de fin de saison avec le groupe technique et l'ensemble des professionnels en activité sur le massif, pour mesurer l'évolution de la fréquentation d'une année à l'autre, déterminer les points d'amélioration de l'itinérance (ajustement de la communication, mise en place d'autres actions, rectifications sur le terrain (travaux sentiers, balisage...)).

ASPECTS FINANCIERS

Type de dépenses

Investissement X Fonctionnement Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 11 398.38 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 11 398.38 €

Plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
80 %	20 %	100 %
9 118,70 €	2 279,68€*	11 398.38 €

(*) 50% du reste à charge est financé par la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville et 50% par la Communautés de Communes des Portes de Maurienne

Actions de communication (cartoguide, campagne promotionnelle digitale, journée de lancement) : 8 343 € ; Elaboration et installation de panneaux d'information : 3055 €